

infinité d'intrigues, n'a nul inconvénient à la Chine, où les habitans sont naturellement doux et justes, et où le gouvernement est constitué de manière que ses délégués n'ont que rarement des ordres rigoureux à exécuter.

Cette nécessité où est le prince d'être juste doit le rendre plus sage et plus éclairé. Il est à la Chine ce qu'on veut faire croire aux autres princes qu'ils sont partout, l'idole de la nation. Il semble que les mœurs et les lois y tendent de concert à établir cette opinion fondamentale, que la Chine est une famille dont l'empereur est le patriarche. Ce n'est pas comme conquérant, ce n'est pas comme législateur qu'il a de l'autorité, c'est comme père; c'est en père qu'il est censé gouverner, récompenser et punir. Ce sentiment délicieux lui donne plus de pouvoir que tous les soldats du monde et les artifices des ministres n'en peuvent donner aux despotes des autres nations. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent, pour le père commun, pour le père universel.

Ce culte public est fondé sur celui qui est établi par l'éducation domestique. A la Chine, un père, une mère conservent une autorité absolue sur leurs enfans, à quelque âge, à quelque dignité que ceux-ci soient parvenus. Le pouvoir paternel et l'amour filial sont le ressort de cet empire: c'est le soutien des mœurs: c'est le lien qui unit

le prince aux sujets, les sujets au prince, et les citoyens entre eux. Le gouvernement des Chinois est revenu, par les degrés de sa perfection, au point d'où tous les autres sont partis, et d'où ils semblent s'éloigner pour jamais, au gouvernement patriarcal, qui est celui de la nature même.

Cependant cette morale sublime, qui perpétue depuis tant de siècles le bonheur de l'empire chinois, se serait peut-être insensiblement altérée, si des distinctions chimériques attachées à la naissance eussent rompu cette égalité primitive que la nature établit entre les hommes, et qui ne doit céder qu'aux talens et aux vertus. Dans tous nos gouvernemens d'Europe il est une classe d'hommes qui apportent en naissant une supériorité indépendante de leurs qualités morales. On n'approche de leur berceau qu'avec respect. Dans leur enfance, tout leur annonce qu'ils sont faits pour commander aux autres. Bientôt ils s'accoutument à penser qu'ils sont d'une espèce particulière; et, sûrs d'un état et d'un rang, ils ne cherchent plus à s'en rendre dignes.

Cette institution, à laquelle on a dû tant de ministres médiocres, de magistrats ignorans et de mauvais généraux, cette institution n'a point lieu à la Chine. Il n'y a point de noblesse héréditaire. La fortune de chaque citoyen commence et finit avec lui. Le fils du premier ministre de l'empire n'a d'autres avantages, au moment de sa naissance, que ceux qu'il peut avoir reçus de la na-

Rien n'est plus difficile que de les changer, parce qu'elles sont inspirées par l'éducation, peut-être la meilleure que l'on connaisse. On ne se presse point d'instruire les enfans avant l'âge de cinq ans. Alors on leur apprend à écrire ; et ce sont d'abord des mots ou des hiéroglyphes, qui leur rappellent des choses sensibles, dont on tâche en même temps de leur donner des idées justes. Ensuite on remplit leur mémoire de vers sentencieux qui contiennent des maximes de morale dont on leur montre l'application. Dans un âge plus avancé, c'est la philosophie de Confucius qu'on leur enseigne. Telle est l'éducation des hommes du peuple. Celle des enfans qui peuvent prétendre aux honneurs commence de même ; mais on y ajoute bientôt d'autres études, qui ont pour objet la conduite de l'homme dans les différens états de la vie.

Les mœurs, à la Chine, sont prescrites par les lois et maintenues par les manières que prescrivent aussi les lois. Les Chinois sont le peuple de la terre qui a le plus de préceptes sur les actions les plus ordinaires. Le code de leur politesse est fort long ; et les dernières classes des citoyens en sont instruites et s'y conforment comme les mandarins et la cour.

Les lois de ce code sont instituées, ainsi que toutes les autres, pour perpétuer l'opinion que la Chine n'est qu'une famille, et pour prescrire aux citoyens les égards et les prévenances mu-

tuelles que des frères doivent à des frères. Ces rites, ces manières rappellent continuellement aux mœurs. Elles mettent quelquefois, il est vrai, la cérémonie à la place du sentiment ; mais combien souvent ne le font-elles pas revivre ! Elles sont une sorte de culte qu'on rend sans cesse à la vertu. Ce culte frappe les yeux des jeunes gens ; il nourrit en eux le respect pour la vertu même ; et si, comme tous les cultes, il fait des hypocrites, il entretient aussi un zèle véritable. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manières comme il y en a pour juger des crimes et des vertus. On punit le crime par des peines douces et modérées, on récompense la vertu par des honneurs. Ainsi l'honneur est un des ressorts qui entrent dans le gouvernement de la Chine. Ce n'est pas le ressort principal ; il y est plus fort que la crainte et plus faible que l'amour.

Avec de pareilles institutions, la Chine doit être le pays de la terre où les hommes sont le plus humains. Aussi voit-on l'humanité des Chinois jusque dans ces occasions où la vertu semble n'exiger que de la justice, et la justice que de la rigueur. Les prisonniers sont détenus dans des logemens propres et commodes, où ils sont bien traités jusqu'au moment de leur sentence. Souvent toute la punition d'un homme riche se réduit à l'obligation de nourrir ou de vêtir pendant quelque temps chez lui des vieillards et des orphelins. Nos romans de morale et de politique sont l'his-

toire des Chinois. Chez eux on a tellement réglé les actions de l'homme, qu'on n'y a presque pas besoin de ses sentimens : cependant on inspire les uns pour donner du prix aux autres.

L'esprit patriotique, cet esprit sans lequel les états sont des peuplades et non pas des nations, est plus fort, plus actif à la Chine qu'il ne l'est peut-être dans aucune république. C'est une chose commune que de voir des Chinois réparer les grands chemins par un travail volontaire, des hommes riches y bâtir des abris pour les voyageurs, d'autres y planter des arbres. Ces actions publiques, qui ressentent plutôt l'humanité bienfaisante que l'ostentation de la générosité, ne sont pas rares à la Chine.

Il y a des temps où elles ont été communes, d'autres temps où elles l'ont été moins ; mais la corruption amenait une révolution, et les mœurs se réparaient. La dernière invasion des Tartares les avait changées : elles s'épurent à mesure que les princes de cette nation conquérante quittent les superstitions de leur pays pour adopter l'esprit du peuple conquis, et qu'ils sont instruits par les livres que les Chinois appellent canoniques.

On ne doit pas tarder à voir tout-à-fait revivre le caractère estimable de la nation ; cet esprit de fraternité, de famille ; ces liens aimables de la société, qui forment dans le peuple la douceur des mœurs et l'attachement inviolable aux lois. Les erreurs et les vices politiques ne sauraient

prendre de fortes racines dans un pays où l'on n'élève aux emplois que des hommes de la secte des lettrés, dont l'unique occupation est de s'instruire des principes de la morale et du gouvernement. Tant que les vraies lumières seront recherchées, tant qu'elles conduiront aux honneurs, il y aura dans le peuple de la Chine un fonds de raison et de vertu qu'on ne verra pas dans les autres nations.

Cependant il faut avouer que la plupart des connaissances fondées sur des théories un peu compliquées n'y ont pas fait les progrès qu'on devait naturellement attendre d'une nation ancienne, active, appliquée, qui depuis très-long-temps en tenait le fil. Mais cette énigme n'est pas inexplicable. La langue des Chinois demande une étude longue et pénible, qui occupe des hommes tout entiers durant le cours de leur vie. Les rites, les cérémonies qui font mouvoir cette nation donnent plus d'exercice à la mémoire qu'au sentiment. Les manières arrêtent les mouvemens de l'âme, en affaiblissent les ressorts. Trop occupés des objets d'utilité, les esprits ne peuvent pas s'élaner dans la carrière de l'imagination. Un respect outré pour l'antiquité les asservit à tout ce qui est établi. Toutes ces causes réunies ont dû ôter aux Chinois l'esprit d'invention. Il leur faut des siècles pour perfectionner quelque chose ; et quand on pense à l'état où se trouvaient chez eux les arts et les sciences il y a trois cents ans,

on est convaincu de l'étonnante durée de cet empire.

Peut-être encore faut-il attribuer l'imperfection des lettres et des beaux-arts, chez les Chinois, à la perfection même de la police et du gouvernement. Ce paradoxe est fondé sur la raison. Lorsque chez un peuple la première étude est celle des lois; que la récompense de l'étude est une place dans l'administration au lieu d'une place d'académie; que l'occupation des lettrés est de veiller à l'observation de la morale ou à la manutention de la politique, si cette nation est infiniment nombreuse; s'il y faut une vigilance continuelle des savans sur la population et la subsistance; si chacun, outre les devoirs publics, dont la connaissance même est une longue science, a des devoirs particuliers, soit de famille ou de profession: chez un tel peuple, les sciences spéculatives et de pur ornement ne doivent pas s'élever à cette hauteur, à cet éclat où nous les voyons en Europe. Mais les Chinois, toujours écoliers dans nos arts de luxe et de vanité, sont nos maîtres dans la science de bien gouverner. Ils le sont dans l'art de peupler, non dans celui de détruire.

La guerre n'est point à la Chine une science perfectionnée. Une nation, dont toute la vie est réglée comme l'enfance, par des rites, des préceptes, des usages publics et domestiques, doit être naturellement souple, modérée, paisible et pacifique. La raison et la réflexion, qui président

à ses leçons et à ses pensées, ne sauraient lui laisser cet enthousiasme qui fait les guerriers et les héros. L'humanité même dont on remplit son âme tendre et molle lui fait regarder avec horreur l'effusion du sang, le pillage et le massacre, si familiers à tout peuple soldat. Avec cet esprit, est-il étonnant que les Chinois ne soient pas belliqueux? Leur milice est innombrable, mais ignorante, et ne sait qu'obéir. Elle manque de tactique encore plus que de courage. Dans les guerres contre les Tartares, les Chinois n'ont pas su combattre, mais ils ont su mourir. L'amour pour leur gouvernement, pour leur patrie et pour leurs lois, doit leur tenir lieu d'esprit guerrier; mais il ne tient pas lieu de bonnes armes et de la science de la guerre. Quand on soumet ses conquérans par les mœurs, on n'a pas besoin de dompter ses ennemis par les armes.

Quel est l'homme assez indifférent au bonheur d'une portion considérable de l'espèce humaine pour ne pas désirer que l'état de la Chine soit tel que nous venons de l'exposer? Écoutons cependant ceux qui croient pouvoir en douter.

Pour juger, disent-ils, d'une nation également fermée aux étrangers, qui n'ont pas la liberté d'y entrer, et aux indigènes, qui n'ont pas celle d'en sortir, il faut partir de quelques points d'appui, peu solides peut-être, mais reçus pour bons. Ces points d'appui, ce seront les faits mêmes, allégués par les admirateurs de la Chine. Nous les

xxi.  
État de la  
Chine selon  
ses détracteurs.

ture. On anoblit quelquefois les aïeux d'un homme qui a rendu des services importants : mais cette distinction , purement personnelle , est enfermée avec lui dans le tombeau , et il ne reste à ses enfans que le souvenir et l'exemple de ses vertus.

Une égalité si parfaite permet de donner aux Chinois une éducation uniforme , et de leur inspirer des principes semblables. Il n'est pas difficile de persuader à des hommes nés égaux qu'ils sont tous frères. Il y a tout à gagner pour eux dans cette opinion ; il y aurait tout à perdre dans l'opinion contraire. Un Chinois qui voudrait sortir de cette fraternité générale deviendrait dès-lors un être isolé et malheureux : il serait étranger au milieu de sa patrie.

A la place de ces distinctions frivoles que la naissance établit entre les hommes dans presque tout le reste de l'univers , le mérite personnel en établit de réelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés , un corps d'hommes sages et éclairés se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique. Ce sont les talens et les connaissances qui font seules admettre dans ce corps respectable ; les richesses n'y donnent aucun droit. Les mandarins choisissent eux-mêmes ceux qu'ils jugent à propos de s'associer , et ce choix est toujours précédé d'un examen rigoureux. Il y a différentes classes de mandarins , et l'on s'élève des unes aux autres , non point par l'ancienneté , mais par le mérite.

C'est parmi ces mandarins que l'empereur , par un usage aussi ancien que l'empire même , choisit les ministres , les magistrats , les gouverneurs de province , en un mot , tous les administrateurs qui , sous différentes qualités , sont appelés à prendre part au gouvernement. Son choix ne peut guère tomber que sur des sujets capables , éprouvés ; et le bonheur des peuples est ordinairement confié à des hommes vraiment dignes de le faire.

Au moyen de cette constitution , il n'y a de dignité héréditaire que celle de l'empereur ; et l'empire même ne passe pas toujours à l'aîné des princes , mais à celui que l'empereur et le conseil suprême des mandarins en jugent le plus digne. Aussi l'émulation de la gloire et de la vertu règne-t-elle jusque dans la famille impériale. C'est le mérite qui brigue le trône , et c'est par les talens qu'un héritier y parvient. Des empereurs ont mieux aimé chercher des successeurs dans une maison étrangère que de laisser les rênes du gouvernement en des mains faibles.

Les vice-rois et les magistrats participent à l'amour du peuple comme à l'autorité du monarque. Le peuple a même une mesure d'indulgence pour les fautes d'administration qui leur échappent , comme il en a pour celles du chef de l'empire. Il n'est pas enclin aux séditions comme on doit l'être dans nos contrées. On ne voit à la Chine aucun corps qui puisse former ou conduire des factions. Les mandarins ne tenant point à des

familles riches et puissantes, ne reçoivent aucun appui que du trône et de leur sagesse. Ils sont élevés dans une doctrine qui inspire l'humanité, l'amour de l'ordre, la bienfaisance, le respect pour les lois. Ils répandent sans cesse ces sentimens dans le peuple, et lui font aimer chaque loi, parce qu'ils lui en montrent l'esprit et l'utilité. Le prince même ne donne pas un édit qui ne soit une instruction de morale et de politique. Le peuple s'éclaire nécessairement sur ses intérêts et sur les opérations du gouvernement qui s'y rapportent. Plus éclairé, il doit être plus tranquille.

La superstition, qui, partout ailleurs, agite les nations et affermit le despotisme ou renverse les trônes, la superstition est sans pouvoir à la Chine. Les lois l'y tolèrent, mal à propos peut-être; mais au moins n'y fait-elle jamais des lois. Pour avoir part au gouvernement, il faut être de la secte des lettrés, qui n'admet aucune superstition. On ne permet pas aux bonzes de fonder sur les dogmes de leurs sectes les devoirs de la morale, et par conséquent d'en dispenser. S'ils trompent une partie de la nation, ce n'est pas du moins celle dont l'exemple et l'autorité doivent le plus influencer sur le sort de l'état.

Confucius, dont les actions servirent d'exemple, et les paroles de leçon, Confucius, dont la mémoire est également honorée, la doctrine également chérie de toutes les classes et de toutes les

sectes, Confucius a fondé la religion nationale de la Chine. Son code n'est que la loi naturelle, qui devrait être la base de toutes les religions de la terre, le fondement de toute société, la règle de tous les gouvernemens. La raison, dit Confucius, est une émanation de la Divinité; la loi suprême n'est que l'accord de la nature et de la raison. Toute religion qui contredit ces deux guides de la vie humaine ne vient point du ciel.

Ce ciel est Dieu; car les Chinois n'ont point de terme pour exprimer Dieu. *Mais ce n'est point au ciel visible et matériel que nous adressons des sacrifices*, dit l'empereur Khang-hi dans un édit de 1710; *c'est au maître du ciel*. Ainsi l'athéisme, quoiqu'il ne soit pas rare à la Chine, n'y est point avoué; on n'en fait pas une profession publique. Ce n'est point un signal de secte ni un objet de persécution. Il y est seulement toléré comme la superstition.

L'empereur, seul pontife de la nation, est aussi le juge de la religion; mais, comme le culte a été fait pour le gouvernement, et non le gouvernement pour le culte; comme l'un et l'autre ont été formés pour la société, le souverain n'a ni intérêt ni intention d'employer cette unité de puissance qu'il a dans les mains à tyranniser le peuple. Si d'un côté les dogmes ou les rites de la hiérarchie ne répriment pas dans le prince l'abus du pouvoir despotique, il est, d'un autre côté, plus fortement contenu par les mœurs publiques et nationales.